

**Lurelu**

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



## Tous pour la fréquentation obligatoire

Raymond Bertin

---

Volume 31, numéro 1, printemps-été 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11695ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Bertin, R. (2008). Tous pour la fréquentation obligatoire. *Lurelu*, 31(1), 92-93.

## Tous pour la fréquentation obligatoire

Raymond Bertin



Andrée Garon

(photo : Marie-Laure Leclerc)

92

Voilà qui est fait : lors des Seconds États généraux du théâtre québécois<sup>1</sup> en octobre dernier, la vaste majorité des représentants de notre milieu théâtral a voté une proposition qui demandait à l'État québécois de « rendre obligatoire la fréquentation du théâtre professionnel par tous les élèves du Québec ». Cet événement, marqué par de chauds débats, est l'aboutissement de nombreuses années de discussions, de prises de position passionnées, de déclarations et d'ententes ministérielles qui n'ont pas donné les résultats escomptés. Il s'agit d'une manifestation de solidarité sans précédent de l'ensemble du milieu devant l'immense ras-le-bol des créateurs du théâtre pour l'enfance et la jeunesse qui, depuis quelque trois décennies ou plus, ont créé des centaines d'œuvres d'une qualité artistique reconnue à l'échelle internationale, mais qui ont de moins en moins accès à leur premier public, celui des enfants et des adolescents du Québec.

La question dépasse le seul intérêt du monde du théâtre car elle touche l'accès aux arts en général pour l'ensemble des élèves du territoire québécois. Et, plus globalement, la relation des jeunes avec l'art et avec la culture. L'affaire est éminemment complexe puisqu'elle implique d'innombrables intervenants, enfants et artistes, enseignants et parents, producteurs et diffuseurs, ministères de l'Éducation et de la Culture. Mais, avant tout, c'est à l'État québécois que s'adresse la revendication des gens de théâtre. Pour en comprendre un peu plus les tenants et aboutissants, j'ai interrogé Andrée Garon, coordonnatrice de Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ), l'association de compagnies à l'origine de la proposition, et Alain Grégoire, directeur général de la Maison Théâtre.

### La bonne volonté ne suffit pas

Andrée Garon rappelle que la démarche de son organisme ayant mené à la proposition votée l'automne dernier s'était amorcée lors des États généraux sur l'éducation, en 1995, alors que TUEJ présentait un mémoire qui

contenait cette idée de fréquentation obligatoire du théâtre par les élèves. Au même moment, le Conseil québécois du théâtre (CQT) et les représentants d'autres disciplines artistiques recommandaient la même chose pour les arts de la scène. « L'objectif principal, explique-t-elle, c'était l'accès égalitaire aux arts pour tous les enfants sur tout le territoire du Québec. Au fil des ans, la politique culturelle et la politique de diffusion ont été déposées, et toute une série de mesures de sensibilisation ont été mises en place par le ministère de la Culture : entre autres, de nombreux programmes pour favoriser l'accès aux arts, accompagnés de subventions quand le Ministère avait l'argent nécessaire, tout ça pour les écoles, toutefois avec un succès relatif. Comme cela repose sur la bonne volonté des enseignants, il n'y a que ceux qui sont déjà intéressés à l'art, qui y sont déjà sensibles, qui participent à tout ça. » Elle admet qu'il y a eu des avancées ces dernières années, grâce à la mise sur pied des prix Essor et de la Semaine des arts à l'école : « Il y a une participation et une connaissance plus grandes, mais ça ne tient toujours qu'à la bonne volonté des enseignants et nous savons que c'est exigeant. »

Puis, il y a eu la réforme du régime pédagogique, commencée au tournant des années 2000 : « Là, les enseignants spécialisés en art et les associations disciplinaires nationales se sont regroupés pour qu'il y ait une présence confirmée des arts à l'école, telle qu'elle est stipulée dans le renouveau des programmes. Parce que tout ça était loin d'être garanti... » On a obtenu la formation obligatoire dans les quatre disciplines (théâtre, musique, danse, arts plastiques), et celle-ci doit être dispensée par des enseignants spécialisés dans ces disciplines. En 2004, on a même obtenu une augmentation du nombre d'heures allouées à cet enseignement.

Il y a eu aussi, à trois reprises, en 1999, 2002 et 2005, des événements qui ont fait réfléchir à cet enjeu : le boycottage des activités culturelles que les syndicats d'enseignants ont utilisé comme moyen de pression lors des négociations de leurs conventions collectives.

Ces événements furent catastrophiques pour plusieurs compagnies théâtrales, notamment, et furent ressentis comme un manque de considération total et inadmissible du milieu scolaire pour les artistes. « Nous nous sommes dit : si les arts étaient si importants, les enseignants n'auraient pas eu recours au boycottage des activités culturelles comme moyen de pression ! » lance Andrée Garon. Des ententes de diffusion brisées et des contrats non respectés ont mis en péril à la fois les compagnies et leurs relations avec le monde scolaire, relations souvent tissées de longue haleine à force de passion et de conviction. « Nous nous sommes dit aussi : c'est terrible ce qui arrive au milieu des arts de la scène, mais c'est aussi terrible pour les enfants. » Les acteurs du milieu théâtral ont, dès le deuxième boycottage, puis encore davantage après le troisième, documenté l'impact de ces actions sur l'écologie de la diffusion et de l'accès des jeunes aux arts de la scène : « Et nous nous sommes aperçus que 80 % de la fréquentation passait par l'école. Dans certaines régions, précise-t-elle, il n'y avait durant ces périodes aucune possibilité d'accès aux arts de la scène. Il restait Québec, Montréal et quelques durs à cuire du milieu de l'éducation qui ont décidé de poursuivre la diffusion des arts, mais la pression du milieu scolaire était tellement forte, même sur ces durs à cuire, qu'ils ont dû se résigner et n'ont pu continuer. Des enseignants spécialisés en art nous appuyaient dans la démarche et se retrouvaient eux-mêmes isolés au sein de leurs propres syndicats. »

### Une nouvelle alliance du milieu

Résultat : en 2006, le temps de la sortie culturelle était enfin reconnu comme partie intégrante des tâches des enseignants, ce que ceux-ci demandaient. Les producteurs artistiques se sont ensuite réunis pour dresser un portrait de famille, pour voir où était leur espace dans le paysage. Ils se sont interrogés sur la place de la relève : à partir du moment où l'accès du public aux créations qui lui sont destinées n'est pas assuré, quelle place peut-





Alain Grégoire

(photo : Stéphane Dumais)

on occuper? «C'est un fichu problème, se désolait Andrée Garon, et ce n'est pas tellement motivant pour toute cette jeunesse qui sort des écoles, la tête remplie de projets!» Sans objectif de concertation, on a débattu, on a fait un grand remue-méninges. Un certain nombre de sujets de discussion en est ressorti, dont la question de la fréquentation obligatoire, qu'on a décidé de ramener aux États généraux du théâtre, en octobre, après en avoir soupesé tous les effets positifs et négatifs.

«Les inquiétudes qui accompagnent toujours cette proposition subsistent», souligne-t-elle. Ces inquiétudes, pour les gens de théâtre, tiennent dans le mot «obligatoire»: on craint depuis toujours que le milieu de l'éducation assujettisse la création artistique, qui ne peut s'épanouir que dans la liberté, aux objectifs du programme pédagogique. Et que des compagnies peu scrupuleuses en profitent pour répondre à la commande, sans trop se préoccuper de la qualité artistique du produit qu'elles présenteront aux enfants. Mais le but du milieu théâtral, avec cette proposition, est d'amener le débat sur la place publique. «Nous souhaitons la rencontre de deux milieux, dans le respect mutuel: que le théâtre puisse demeurer une discipline intègre, autonome, que les artistes restent ce qu'ils sont, et que l'école demeure ce qu'elle est. Tout est à faire. Les risques sont là. Pour nous, le risque le plus grand, c'est que les enfants ne voient jamais de théâtre», conclut Andrée Garon.

### Que l'État québécois prenne position

Parmi les instances du milieu théâtral, certains diffuseurs, tels le Théâtre Denise-Pelletier ou la Maison Théâtre, ont exprimé au fil des ans leurs réticences à cette idée d'obligation. Mais la donne a changé et, interrogé, le directeur de la Maison Théâtre, Alain Grégoire, acquiesce aux propos d'Andrée Garon. «Il y a eu beaucoup d'essais depuis trente ans, dit-il, mais ça reste très aléatoire, la fréquentation des arts et du théâtre professionnel par les jeunes. Il n'y a pas d'assise pouvant assurer l'accès égalitaire, qui est loin d'être atteint. La

Maison Théâtre a été fondée dans un souci de démocratisation de la culture et nous sommes toujours animés par ce même souffle. Or, si on fait la cartographie de la diffusion du théâtre jeunes publics sur le territoire québécois, on constate qu'il y a des poches vides, des endroits où il ne s'en fait pas. Se peut-il qu'un enfant puisse passer tout son primaire et tout son secondaire sans jamais avoir vu une production professionnelle des arts de la scène? Malheureusement, la réponse est oui. Donc, la solution passe par l'inclusion de la fréquentation dans le cursus.»

Alain Grégoire considère que la proposition votée aux États généraux du théâtre est le début d'un grand chantier. Car il faut à présent trouver la forme que prendraient les modalités d'application. «Nous y travaillons, affirme-t-il. C'est l'État qui est interpellé, et non un ou deux ministères. Comment s'y prendre pour que l'État fasse en sorte que la fréquentation des arts professionnels par les enfants soit obligatoire? Toute la stratégie n'a pas encore été trouvée. Cette obligation est animée par le souci de permettre aux enfants de profiter de l'art, c'est comme ça qu'il faut l'entendre. L'idée n'est pas de forcer les choses. Que veut dire "obligatoire"? Au primaire, par exemple, est-ce que cela signifie que l'enfant devra voir une pièce de théâtre en six ans? Une pièce par année? Ça fait toute la différence.»

### Insister sur la formation des maîtres

Alain Grégoire poursuit: «Les politiciens finissent toujours par nous dire: "Oui, mais l'art a de l'importance, on l'enseigne. Les enfants en font." Personne ne prétendrait qu'on initie les enfants à la littérature en leur faisant lire les écrits de leurs petits camarades de classe. On les met plutôt en contact avec des œuvres littéraires d'auteurs professionnels. On leur fait lire des bouquins d'écrivains. Pour le théâtre, on dirait que ce n'est pas la même chose. Si les enfants voient une œuvre, même d'amateurs, on estime qu'ils ont été mis en contact. Il y a des artistes professionnels qui font des œuvres pour les enfants et nous pensons que

c'est important qu'ils soient mis en contact avec ces œuvres.»

Pour Alain Grégoire, la démarche qui s'amorce, et qui sera dirigée par le CQT, demandera aux gens de théâtre de s'asseoir avec des partenaires, en l'occurrence les professeurs, pour entamer des pourparlers. Il faut aussi que ces professeurs chargés de mettre les enfants en contact avec l'art soient eux-mêmes capables de transmettre cet art et d'en parler. D'où l'importance de discuter aussi de la formation des maîtres. «D'autre part, souligne-t-il, il faut que nous respections le travail de ces partenaires, comme nous demandons qu'ils respectent le nôtre. Il faut comprendre que, pour les professeurs, c'est quand même toute une organisation, la sortie au théâtre: il faut obtenir le financement, l'autorisation du conseil d'établissement, il faut réserver les places dans un lieu de diffusion, ramasser l'argent, réserver des autobus, obtenir la permission des parents pour amener les enfants au théâtre... C'est quelque chose! Alors, comme professeur, il faut que vous soyez convaincu de l'intérêt que ça peut représenter. Il est normal qu'un enseignant puisse utiliser cette matière, que la représentation théâtrale lui serve d'outil dans sa tâche d'enseignement.»

Pour conclure, il affirme être bien placé, en tant que diffuseur, pour comprendre que les choses sont beaucoup plus faciles et enrichissantes quand on a affaire à des gens qui viennent au théâtre par gout et par véritable intérêt, et non parce qu'ils sont forcés de le faire. On ne souhaite donc pas une mauvaise obligation, qui serait mal interprétée et mal reçue, mais faire comprendre l'importance de l'art dans l'apprentissage fondamental de tout être humain. Pour faire de l'éducation artistique un véritable incontournable dans les écoles du Québec.

(lu)

### Note

1. Il s'agissait d'un grand rassemblement sur l'avenir du théâtre, organisé par le Conseil québécois du théâtre (CQT), vingt-six ans après les premiers États généraux tenus en 1981.